



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 765

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7^e jour du mois de mai 2018, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 765 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer la nouvelle zone 120-1 ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

| | |
|--|--------------|
| Avis de motion | 7 août 2017 |
| Adoption d'un projet de règlement | 7 août 2017 |
| Assemblée publique de consultation | 31 août 2017 |
| Adoption du règlement | 7 mai 2018 |
| Certificat de conformité de la MRC des Chenaux | 17 mai 2018 |

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 28 mai 2018.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier